

Journée nationale de l'accès au droit

24 MAI

Connaître et exercer vos droits et devoirs



RÉSOLURE UN LITIGE A L'AMIABLE : MODE D'EMPLOI

En Normandie, à l'occasion de la journée nationale de l'accès au droit, des délégués du Défenseur des droits, des conciliateurs de justice, des avocats, des médiateurs familiaux proposent de vous rencontrer dans différents lieux pour vous donner des explications sur les modes alternatifs à la résolution des conflits.

Pour tout renseignement sur les actions organisées dans le cadre de cette journée, au sein de notre région, contacter les conseils départementaux de l'accès au droit (CDAD) :

- le **CDAD du Calvados** - 02.50.10.13.07 ou contact@cdad14.fr
- le **CDAD de l'Eure** - 02 32 29 55 98 ou cdad-eure@justice.fr
- le **CDAD de la Manche** - 02.33.76.89.98 ou cdadmanche@yahoo.fr
- le **CDAD de l'Orne** - 02.33.32.08.80 ou cdad.orne@gmail.com
- le **CDAD de la Seine Maritime** - 02 35 52 87 87
ou cdad-seine-maritime@justice.fr

#JNAD24Mai

Retrouvez-nous sur :

justice.gouv.fr
cdad14.fr
www.cdad-eure.justice.fr
www.cdad-manche.justice.fr
informations-publiques.fr/actu/cdad61
www.cdad-seinemaritime.justice.fr



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE